

# Info.2

Le 25 septembre 2008

## 1. LE CHANT CHORAL EN PARASCOLAIRE

- Le mardi après l'école

Voici le déroulement pour le cours du mardi : à 15h15, je vais chercher les jeunes à leur classe. La période de chant se termine à 16h15 et je vais reconduire les chanteurs au service de garde ou à la sortie pour ceux et celles qui retournent à la maison. (815 Brown)

- Le vendredi midi

Le cours se déroule de 12h à 13h, donc après le dîner. Je vais chercher les jeunes au service de garde et je les reconduis à leur classe.

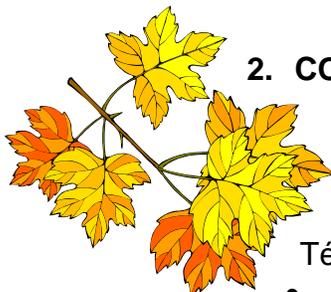
- Il y aura 12 semaines d'ateliers avant Noël et un petit spectacle qui clôturera la session.

- Les coûts

Un montant de 250\$ pour l'année est demandé pour assurer les heures en parascolaire. Vous pouvez payer en 1 ou 2 versements. Plusieurs parents ont déjà payé ces frais lors de l'inscription. **(Vous pouvez toujours vérifier au secrétariat de l'option chant choral)**



## 2. COMMENT NOUS REJOINDRE



- Il y a maintenant une nouvelle secrétaire pour l'option chant choral, Mme Chantal Benoit. Elle sera à l'école le lundi, mardi et jeudi matin de 8h40 à 12h.

Téléphone : 418-682-2605 poste 3640

- Vous avez d'autres questions concernant votre enfant ou le contenu musical voici également mes coordonnées.

Téléphone : 418-682-2605 poste 3641

- Vous souhaitez en connaître davantage sur la Maîtrise de Québec et la vie des Petits Chanteurs visitez notre site et la page info.

<http://www.maitrisedequbec.com/info-parents/>

**Bonne première session !  
Céline Binet**



